

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉSOLUTION**

NUMÉRO 7507 SÉANCE DU 25 mars 2024

**Sont présents :**

<b>Rémy Vincent</b>	<b>Grand Chef (absent)</b>
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (intérim)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ENTENTE DE CONTRIBUTION-SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA**

**Attendu que** le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) et la Sécurité publique Canada (SPC) s'entendent sur l'importance de fournir au Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) des services policiers professionnels dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables;

**Attendu que** le gouvernement du Canada (Canada), par l'entremise de SPC, souhaite que les Services policiers de Wendake réalisent le projet de stabilisation en ce qui concerne ses besoins en matière d'équipements et d'approvisionnement (Projet);

**Attendu que** l'entente de contribution du Canada comprend le versement d'une somme maximale de 874 445 \$ afin de réaliser le Projet au cours des exercices financiers compris entre le 1<sup>er</sup> décembre 2023 et le 31 mars 2025, le tout selon les termes et modalités de l'entente (Entente);

**Attendu que** la direction des Services policiers de Wendake et la Direction générale recommandent la signature de l'Entente avec Canada;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL  
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

**COPIE DE RÉOLUTION**

NUMÉRO 7507 SÉANCE DU 25 mars 2024

**ENTENTE DE CONTRIBUTION-SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA**

**Attendu que** le CNHW veut obtenir les meilleurs services possibles pour les membres de la Nation huronne-wendat;

**Attendu que** le CNHW souhaite que les Services policiers de Wendake réalisent le Projet.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial René W. Picard, et **résolu** :

- **D'autoriser** les Services policiers de Wendake à réaliser le projet de stabilisation tel que proposé dans l'entente de contribution, le tout selon les termes et modalités prévus à ladite entente (**Entente**);
- **D'autoriser** le Chef familial Denis Bastien à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW), l'Entente de contribution du gouvernement du Canada, ici représentée par le ministre de Sécurité publique et Protection civile;
- **D'autoriser** le Chef familial Denis Bastien à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

*[Fin de la résolution]*

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 26 mars 2024 **Résolution adoptée à l'unanimité**



SECRÉTAIRE  
TINA DURAND